



Opéra de Bordeaux : Les personnels inquiets



Le conflit à l'Opéra de Bordeaux a commencé mi-décembre. Côté ballet, l'effectif cible de 39 danseurs n'a alors pas été reconduit. « Nous sommes actuellement 32 et 7 danseurs qui devaient être reconduits sur deux ans, ne l'ont été que sur un, en

prévision d'éventuelles difficultés économiques », explique Stéphanie Roublot, la danseuse, représentante CGT à la commission technique et paritaire. « Parmi eux il y a un 1er danseur, qui doit connaître tous les rôles, une soliste, etc. C'est l'avenir du ballet qui est en question ». Le système de recrutement habituel est, avant d'obtenir un CDI, un passage en CDD d'un an, avant d'en faire deux de deux ans. Mais le recours au CDD d'un an ou à l'intermittence se développe. « Et quand on essaie de négocier, la direction menace de supprimer des postes », affirme Stéphanie Roublot, direction qui, elle, est renouvelée pour trois ans.

« Le label national doit être renouvelé en 2017, la ville de Bordeaux attend d'en connaître le contenu qui aura un impact sur les effectifs et le répertoire. Cette incertitude sur la reconduction du label, la direction renouvelée en septembre qui ne nous donne pas sa visée artistique bien que nous l'ayons demandée et la situation de l'emploi dans le secteur public, sont pour nous de forts signes d'alerte. » Il s'agit bien, en effet, de service public comme le rappelle Pierre Guillou, artiste des chœurs et représentant du personnel SAM-CGT Gironde (Syndicat des artistes musiciens).

« Après l'Opéra de Paris, celui de Bordeaux est l'un des derniers à pouvoir présenter des œuvres classiques et à pouvoir remplir la salle avec Le Lac des Cygnes ou Roméo et Juliette. Cette excellence, c'est le fruit d'un travail quotidien, rigoureux, collectif. C'est ce qui est remis en cause avec la baisse du nombre de salariés permanents, qui concerne d'ailleurs tous les personnels, y compris techniques. Mais l'Opéra de Bordeaux étant géré en régie autonome, tout dans son budget est visible et les coûts apparaissent sans doute plus élevés qu'ailleurs et plus clairement que cette mission de service public. »

Le répertoire classique passera-t-il lui aussi à la moulinette de l'austérité pour ne plus être réservé qu'à quelques uns ? Ce serait dans l'air du temps mais sans compter sur l'attachement des artistes à leur travail et au répertoire.

Christelle Danglot

Budget 2017

Bordeaux-Métropole : l'esprit du CICE est bien là !

Publié par redac sur 10 février 2017.

Même si les grandes orientations, en matière de logement et de transports par exemple, ne sont pas remises en cause, le budget proposé pour 2017 à la métropole se caractérise par un appui marqué aux entreprises et aux filières économiques. Au détriment d'ambitions à la hauteur sur la politique Nature, entre autres. Voici l'intervention de Lena Beaulieu sur le sujet.

« Après un débat d'orientations budgétaires que nous avons jugé marqué par un certain glissement technocratique, je veux commencer par saluer la clarté de ce rapport et l'apport qu'il constitue pour identifier les principales lignes d'intervention de Bordeaux-Métropole pour l'année à venir.

Évidemment, comme nous l'avions évoqué en décembre, ce budget est pris en tenaille entre la perte quasi-totale de levier fiscal local, la baisse insensée des dotations d'État et le désengagement de celui-ci de compétences majeures qui touchent aux routes, au ferroviaire, au risque inondation, etc. Basée sur des prévisions optimistes, le rapport envisage une évolution de 3 % du produit des impôts économiques, sur le seul effet base. Dans le même temps, les prélèvements effectués par l'État sur nos budgets se poursuivent au travers de la baisse des dotations, dont la DGF qui baisserait de 6 %, et l'augmentation continue des prélèvements comme le FPIC qui atteindrait 7 millions d'euros.

Si notre établissement peut encore afficher une bonne gestion, c'est grâce à des taux d'intérêt particulièrement bas et surtout en raison d'une politique de restriction budgétaire qui touche en particulier le personnel métropolitain et les services communs. Et cela s'exprime par une souffrance au travail qui n'est, hélas, pas évoquée dans le rapport lié à la mutualisation aussi présenté aujourd'hui. Cela s'exprime enfin au travers du taux de réalisation qui se dégrade, au détriment de la sincérité de notre budget et au détriment de la réponse aux besoins.

Les besoins sociaux sont importants et urgents, sur les transports et le logement, pour ne prendre que les plus importants. Il est à craindre que, même avec un budget pour l'instant volontariste, le conseil de Métropole soit mis devant des choix budgétaires impossibles qui feront qu'on ne choisira pas ce qu'il y a de plus adapté pour répondre aux enjeux à venir mais qu'on nous demandera de choisir le moins cher.

Les projets de transport en commun sont évidemment dans le viseur de cette tenaille budgétaire. Nous l'accepterons d'autant moins facilement que d'ores et déjà des choix clairs sont faits qui nous paraissent contestables. Comment comprendre en effet la croissance soudaine du chapitre consacré à, je cite, « la croissance des entreprises et du territoire » ? 26 millions d'euros mis au service des filières sans aucune contrepartie quant à la qualité de l'emploi, quant au niveau de rémunération et quant au type de production.

C'est l'esprit du CICE qui se développe à tous les étages. Pour comparaison, l'économie sociale et solidaire ne pèse que 3 % de ce chapitre alors qu'elle représente 10 % de l'emploi en France et que c'est bien ces secteurs que la collectivité devrait promouvoir aider en priorité, au regard des engagements que prennent ses acteurs sur l'emploi, la formation et le type de production. 26 millions d'euros qui sont également à mettre en regard de l'investissement d'à peine 3,7 millions sur l'année pour la politique de Nature sans que le rapport ne détaille une seule action concrète dans ce chapitre. Pourtant complémentaires de l'effort de densification, les projets 55 000 hectares pour la Nature sont les grands oubliés des derniers exercices budgétaires. Ce budget le confirme hélas pour 2017.

Nous avons évidemment noté que les efforts sont maintenus à des niveaux élevés pour les transports et le logement. Les bilans, même s'ils ne permettent pas encore de satisfaire la demande sociale, sont plutôt positifs. Et nous avons aussi entendu les signes positifs, comme votre intention monsieur le président, d'appliquer une surtaxe sur les résidences secondaires sur Bordeaux. Cette mesure, déjà décidée à Paris, y rapportera entre 300 et 400 millions d'euros en 2017, tout en participant à la lutte contre le manque de logements.

*Léna Beaulieu Conseillère Métropolitaine,
Conseillère Municipale de Mérignac*